

13. Ils reconnaissent que la cohésion de l'Alliance a trouvé son expression non seulement dans la coopération entre les gouvernements des pays membres, mais aussi dans les libres échanges de vues entre les représentants élus des peuples de l'Alliance. En conséquence, ils se déclarent prêts à promouvoir le renforcement des liens entre les parlementaires.

14. À l'occasion du 25^e anniversaire de sa signature, les membres de l'Alliance réaffirment leur attachement aux buts et aux idéaux du Traité de l'Atlantique Nord. Les pays membres tournent leurs regards vers l'avenir, certains que la vitalité et la créativité de leurs peuples sont à la mesure des défis qui les attendent. Ils se déclarent convaincus que l'Alliance de l'Atlantique Nord continue de jouer un rôle essentiel dans la paix durable qu'ils sont résolus à édifier.

L'honorable Paul Martin, sénateur, signe, au nom du Canada, la Déclaration sur les relations atlantiques à Bruxelles, le 26 juin 1974. A droite, l'ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies, S. E. Arthur R. Menzies.

Photo: OTAN